



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STMG - Droit et économie - Session 2021

Correction du Baccalauréat Technologique - Partie Juridique et Économique

Diplôme : Baccalauréat Technologique

Matière : Droit et Économie

Session : 2021

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 16

| PARTIE JURIDIQUE

SUJET 1

Le candidat doit traiter la situation juridique de Joséphine Duval en répondant aux questions posées.

Question 1 : Résumé des faits et parties

Énoncé : Résumer la situation juridique de Joséphine Duval.

Démarche : L'élève doit identifier les principales parties : Joséphine Duval (salariée) et SARL UNIPUR (employeur). Ensuite, résumer les faits : embauche, refus de formation, inaptitude à remplir les objectifs de vente, licenciement.

Réponse attendue :

- Parties : Joséphine Duval (salariée) et SARL UNIPUR (employeur).
- Faits : Embauche le 1er septembre 2019 en CDI, refus de formations proposées, atteinte de seulement 25% des objectifs de vente, licenciement pour inaptitude à s'adapter au travail demandé le 15 juillet 2020.

Question 2 : Type de licenciement

Énoncé : Identifier le type de licenciement pratiqué.

Démarche : Analyser le motif de licenciement : inaptitude à s'adapter au travail en raison d'un refus de formation.

Réponse attendue : Licenciement pour motif personnel (inaptitude à s'adapter au poste de travail).

Question 3 : Argumentation de Joséphine

Énoncé : Exposer les arguments juridiques que pourrait avancer Joséphine pour contester son licenciement.

Démarche : Utiliser les articles du Code du travail : nécessité pour l'employeur de justifier la cause réelle et sérieuse ; obligation d'adaptation et de formation de l'employeur (Articles L1222-1, L6321-1 etc.). Joséphine peut arguer qu'elle n'a pas été correctement formée et que le licenciement est abusif.

Réponse attendue :

- L'employeur a manqué à son obligation de formation et d'adaptation.
- Usage du refus de formation comme motif unique de licenciement est contestable.
- Les performances peuvent être dues à un manque d'aide de l'employeur.

Question 4 : Arguments de l'employeur

Énoncé : Proposer les arguments que l'employeur pourrait opposer.

Démarche : Identifier les droits de l'employeur selon la loi et les articles fournis. Il peut revendiquer son droit de critiquer la performance de Joséphine et le refus de formation comme une négligence de ses responsabilités.

Réponse attendue :

- Joséphine a violé ses obligations professionnelles en refusant la formation.
- Le licenciement repose sur une cause réelle et sérieuse, dont le manque de résultats est un indicateur.

Question 5 : Règles de procédure en matière de licenciement

Énoncé : Justifier l'existence des règles de procédure en matière de licenciement.

Démarche : Expliquer la nécessité de protéger les droits des salariés et d'assurer une procédure équitable (Articles L1232-1, L1232-2 etc.).

Réponse attendue :

- Protection des droits des salariés contre les abus.
- Prévoir un entretien préalable permet d'éviter des décisions arbitraires.
- Il convient de garantir à chaque salarié la possibilité de s'expliquer.

| PARTIE ÉCONOMIQUE

SUJET 1

Le candidat Aborde la thématique de l'épargne des ménages français.

Question 1 : Taux d'épargne des ménages

Énoncé : Calculer le taux d'épargne des ménages.

Démarche : Utiliser les données fournies et appliquer la formule du taux d'épargne :

Résultat du calcul : Le taux est donné dans l'annexe. Le taux d'épargne pour l'ensemble des ménages est de 17%.

Question 2 : Déterminants de l'épargne

Énoncé : Identifier les déterminants de l'épargne des ménages français.

Démarche : Considérer différents facteurs influençant l'épargne tels que le revenu, l'âge, et la situation socio-économique.

Réponse attendue :

- Revenu disponible : Plus élevé, plus d'épargne.
- Âge : L'épargne augmente jusqu'à 60 ans, puis diminue.
- Contexte économique comme les crises ou périodes de confinement influent également.

Question 3 : Évolution selon le quintile de revenus

Énoncé : Comparer l'évolution du taux d'épargne selon le quintile de revenus.

Démarche : Analyser les données des annexes 2 et 4 en la matière.

Réponse attendue :

- Les 20% les plus riches épargnent presque 30% de leurs revenus.

- Les ménages les moins riches épargnent peu (environ 7%).
- Les différences d'épargne sont significatives et accentuent les inégalités.

Question 4 : Lien entre revenus, épargne et patrimoine

Énoncé : Montrer qu'il existe un lien entre niveau de revenu, d'épargne et de patrimoine.

Démarche : Établir une analyse sur la façon dont ces trois éléments interagissent.

Réponse attendue :

- Les riches accumulent plus de patrimoine à travers leur épargne.
- Les ménages modestes, ayant peu d'épargne, voient leur patrimoine stagner.
- Une meilleure épargne permet d'investir et d'accumuler davantage de biens.

Question 5 : Enjeux des inégalités socio-économiques

Énoncé : Rédiger une argumentation sur les inégalités socio-économiques.

Démarche : Structurer l'argumentation en utilisant les annexes liées et les connaissances personnelles.

Réponse attendue :

- Les inégalités de revenus croisent les taux d'épargne : plus le revenu est élevé, plus le taux d'épargne augmente.
- Les politiques sociales doivent se concentrer sur l'égalité des chances.
- Réduire les inégalités pourrait améliorer la santé économique du pays à long terme.

Conseils méthodologiques pour cette épreuve

- Gérez votre temps efficacement pour chaque question.
- Utilisez des références juridiques et économiques appropriées pour étayer vos argumentations.
- Évitez les généralités ; basez-vous sur des exemples concrets et des données chiffrées.
- Formulez clairement vos arguments et conclusions, en les soutenant par des faits.
- Prévoyez des transitions souples entre vos différentes réflexions pour une cohérence globale.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.